



RAPPORT ANNUEL 2024

Parc naturel régional du Doubs

LE MOT DE LA PRESIDENCE

2024, une année sous le signe de la pérennisation et du changement

L'année 2024 a été synonyme à la fois de consolidation et d'évolution pour le Parc naturel régional du Doubs. Après avoir fêté ses 10 ans en 2023, celui-ci était prêt à entamer une nouvelle phase axée sur la pérennisation à long terme de ses activités et sur le développement en continu de son offre.

Un jalon important de l'année écoulée a été le renouvellement de la convention-programme définissant les axes de travail et les projets du Parc, et de soumettre à la Confédération la demande d'aide financière correspondante pour la période 2025 à 2028. Un processus de longue haleine démarré début 2023 et couronné de succès en 2024 avec l'acceptation de la demande d'aide financière par l'Office fédéral de l'environnement. Ses activités ainsi assurées pour les quatre années à venir, le Parc du Doubs peut regarder vers l'avenir avec sérénité.

2024 a été synonyme de changements à la tête du Parc, avec le départ de la présidente Véronique Gigon et l'arrivée de Mathilde Crevoisier Crelier pour lui succéder. Ces changements se poursuivront en 2025 avec le départ de Jacques-André Maire, qui quittera la vice-présidence ce printemps, et l'élection de son successeur Patrick Herrmann. Véronique Gigon et Jacques-André Maire ont su professionnaliser les structures du Parc, développer ses activités et créer des bases solides pour affronter les défis qui s'annoncent. La nouvelle présidence tient à les remercier chaleureusement de leur engagement considérable et du travail accompli, qui lui permettent de prendre la tête d'un Parc « en pleine forme » et paré à aborder l'avenir avec confiance.

Nous adressons également nos sincères remerciements à la direction et à toute l'équipe professionnelle du Parc pour l'important travail réalisé au quotidien afin d'en valoriser, faire connaître et animer le territoire. Un travail qui ne pourrait être mené sans le soutien de nos membres – quinze communes, de nombreux particuliers et de multiples associations et organisations des secteurs de l'environnement, de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche, de la culture, de la mobilité et du tourisme. Enfin, nos remerciements vont également aux cantons du Jura, de Neuchâtel et de Berne, à la Confédération, au comité élargi, au bureau exécutif, et à nos organismes partenaires.

En 2025, le Parc naturel régional du Doubs vous propose à nouveau un vaste programme d'activités alliant nature et culture, qui s'enrichit cette année de nouvelles collaborations. Ainsi, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 7 août pour un concert « hors les murs » de Piano à Saint-Ursanne, organisé dans les pâturages des Franches-Montagnes – l'occasion de profiter en musique, le temps d'une soirée estivale, du magnifique patrimoine du Parc !

Mathilde Crevoisier Crelier
Présidente

Patrick Herrmann
Vice-président

CONVENTION PROGRAMME 2020-2024



Toute l'équipe professionnelle du Parc s'est investie pour réaliser les projets prévus dans la convention programme 2020-2024. De gauche à droite et de haut en bas : Régis Borruat, Anne Girardet, Bettina Erne, Viviane Froidevaux, Cédric Cerf, Sylvine Boillat, Carine Heiniger, Xavier Rotzer Pipoz, Lise Laville et Delphine Devenoges.

Le cadre stratégique dans lequel fonctionne le Parc du Doubs est fixé dans la Charte courant de 2023 à 2032. La validation de celle-ci par la Confédération permet au Parc de bénéficier du label « Parc d'importance nationale ». La Charte comprend notamment les objectifs stratégiques que s'est fixés le Parc. Les activités et projets menés par le Parc du Doubs sont quant à eux définis dans le cadre des conventions programmes signées entre le canton du Jura (canton pilote) et la Confédération (Office fédéral de l'environnement). Celles-ci détaillent les projets et actions concrètes que mène le Parc pour remplir ses objectifs et missions en faveur du développement durable.

Les points forts de la convention-programme du Parc naturel régional du Doubs durant l'année 2024 ont été les suivants :

- Poursuite de l'accompagnement de la commune de Clos du Doubs dans ses réflexions sur les enjeux d'aménagements et de paysage en lien avec la pression touristique dans le cadre d'un processus participatif impliquant les habitants et acteurs locaux.
- Mise sur pied d'une exposition présentant l'Observatoire photographique du paysage et ses suivis de sites paysagers dans le cadre des événements de Jura-24 aux Franches-Montagnes.
- Coordination et prise en charge de mesures de renforcement des habitats dans le périmètre réservé aux eaux (PRE) le long du Doubs, avec la plantation de quelque 1700 arbres et arbustes d'octobre 2023 à mars 2024.
- Réalisation et inauguration de quatre mares dans le cadre du plan de gestion intégré des pâturages boisés de la Ville de La Chaux-de-Fonds.
- Début du chantier de restauration d'un mur de pierres sèches à La Chaux-des-Breuleux.

→ Création, promotion et commercialisation du « Carton gourmand » permettant une valorisation des produits labellisés « Produit du Parc » dans trois formules à choix (distribution par le magasin des Paysannes des Franches-Montagnes et par envoi postal).

→ Inauguration de la Chasse au trésor familiale sur le thème de la contrebande franco-suisse au Saut-du-Doubs.

→ Inauguration de deux nouvelles expositions au Centre Nature Les Cerlatez, la première sur la petite faune des marais (« le muscardin et ses cousins »), la seconde de l'artiste Nicole Grédy sur les plumes d'oiseaux imprimées grâce la technique de la cyanographie.

→ Préparation, coordination et début des travaux d'aménagements de nouveaux pontons et sentiers autour de l'étang de la Gruère.

→ Engagement de 8 guides nature qui ont parcouru les réserves naturelles du Doubs et des Franches-Montagnes pour sensibiliser les visiteurs aux bons comportements à adopter.

→ Dépôt du plan de gestion 2025-2028 du Parc du Doubs par le canton pilote (Jura) auprès de la Confédération, négociation et validation par l'Office fédéral de l'environnement.

Bilan de la période de programme 2020-2024

2024 marque la fin de la période de cinq ans de convention programme 2020-2024. Pas moins de 38 projets ont été menés durant cette période qui a vu le territoire du Parc s'agrandir avec l'arrivée de deux nouvelles communes, ceci dans le cadre du renouvellement de la Charte 2023-2032. Les principaux résultats de cette période sont présentés de manière synthétique et chiffrée dans le bilan ci-dessous.

Préservation de la nature et du paysage

- 12 sources renaturées et inventaire des sources réalisé sur l'ensemble du territoire du Parc
- 30 arbres-habitats conventionnés, 63 jeunes arbres plantés et plusieurs milliers d'arbres recensés sur 200 hectares de forêts
- 250 mètres de murs de pierres sèches restaurés
- 3000 arbres et arbustes plantés le long du Doubs ainsi que plusieurs milliers de graines et de bulbes de fritillaire pintade
- 1200 mètres de haies plantées, 100 petites structures favorables à la biodiversité et 5 mares réalisées en zone agricole
- 20 sites paysagers suivis dans le cadre de l'Observatoire photographique du paysage
- 1 exposition présentant l'Observatoire photographique du paysage et ses suivis de sites paysagers et 2 communes accompagnées dans leurs réflexions en lien avec des planifications d'aménagements

Soutien à l'économie durable

- 128 produits du terroir respectant des critères de durabilité et de provenance régionale labellisés « Produit du Parc »
- 3 produits créés : soupe à la carotte Jaune du Doubs, Kit torréée, Carton gourmand
- 25 marchés ou événements ayant permis la promotion des produits labellisés
- 8 restaurants et 6 magasins régionaux avec lesquels le Parc a tissé des partenariats
- 5 offres de tourisme durable créées ou développées : chasse au trésor familiale au Saut-du-Doubs, chasse au trésor en canoë sur le Doubs, randonnée guidée « Histoire(s) du Doubs », visites d'élevages de chevaux franches-montagnes, La Route Verte
- 1 stratégie de tourisme accessible développée
- 4 entreprises partenaires engagées dans des actions visant un développement durable
- 1 rapport sur les techniques de protection de la faune en période fauche

Sensibilisation et éducation à l'environnement

- 45 classes d'école accueillies dans le cadre du programme annuel « Graines de chercheurs »
- 1 nouveau programme « Graines de chercheurs » consacré au Doubs, s'ajoutant aux deux programmes existants sur les hirondelles et le paysage
- 59 événements et sorties découvertes nature et culture organisés, dont les Fêtes de la Nature, Fêtes de fin de saison au Centre nature, Journées européennes du patrimoine ou encore *Bal(l)ades...* des Jardins musicaux
- 1 week-end complet de festivités et d'animations pour marquer les 10 ans d'existence du Parc du Doubs, les 30 ans du Centre Nature Les Cerlatez et les 40 ans de l'Association des Naturalistes Franc-Montagnards
- 2 espaces d'accueil Parc ouverts à Saint-Ursanne et à MUZOO à La Chaux-de-Fonds
- 12'000 adultes et enfants reçus au Centre Nature Les Cerlatez ou lors d'animations et de visites pédagogiques
- 7 expositions présentées au Centre Nature Les Cerlatez sur des thèmes en lien avec la préservation de la nature et de l'environnement
- 250 jours de terrain effectués par les guides nature pour sensibiliser les visiteurs aux bons comportements à adopter dans les milieux naturels sensibles
- Plus de 200 personnes bénévoles accueillies dans le cadre de 24 chantiers nature sur le terrain

Gestion et communication

- 32 réunions consacrées aux problématiques du Doubs franco-suisse
- 15 communes validant la nouvelle Charte du Parc, dont 2 nouvelles (Muriaux et Soubey), pour la période 2023-2032
- 4600 personnes informées régulièrement des activités du Parc via la newsletter et les réseaux sociaux
- 94 communiqués de presse diffusés, 1264 articles ou productions médiatiques citant les activités du Parc du Doubs

PRÉSERVATION ET MISE EN VALEUR DE LA QUALITÉ DE LA NATURE ET DU PAYSAGE



Le Parc du Doubs et ses partenaires ont créé quatre mares et construit des structures en faveur de la petite faune sauvage sur les hauteurs de La Chaux-de-Fonds durant l'été 2024. Ces aménagements en faveur de la biodiversité s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des mesures « nature » prévues dans le Plan de gestion intégrée des pâturages boisés de la Ville.

Observatoire du paysage (1.1)

Le Parc du Doubs poursuit le développement et l'animation de son « Observatoire photographique du paysage », outil de sensibilisation de la population et des communes de son territoire aux enjeux paysagers.

→ La base documentaire continue de s'étoffer via le suivi photo d'une trentaine de sites réalisé essentiellement par une communauté bénévole de parrains/marraines du paysage, par l'équipe du Parc, mais aussi ponctuellement par des classes d'école via le projet « Graines de chercheurs Paysage » (études du paysage à partir de photos d'archives).

→ Plusieurs études de paysages et les objectifs de l'observatoire ont été présentés au public dans le cadre d'une exposition sur les Franches-Montagnes, organisée par Jura-24 à l'Espace La Velle au Noirmont et qui a accueilli 1450 visiteurs durant l'été. Invité par l'association en charge des célébrations marquant les 50 ans de la création du canton du Jura, le Parc du Doubs a ainsi contribué aux animations grand public en lien avec la découverte et l'interprétation des paysages, via également l'organisation de visites guidées dans les pâturages boisés.

→ Le Parc a également participé en 2024 au 4^{ème} Congrès suisse du Paysage, en lien étroit avec le Parc Chasseral qui co-organisait l'événement. Près de 1000 congressistes venus de toute la Suisse ont pu débattre des défis de la transition en matière paysagère, à travers de nombreuses conférences (dont une présentation de l'Observatoire du paysage) et excursions (dont une sur la gestion transfrontalière du Doubs) auxquelles le Parc du Doubs a contribué.

→ La réflexion interne engagée précédemment au sujet d'une mise en valeur plus pérenne des résultats de l'Observatoire a abouti à la création d'un mini site web dédié, qu'il reste à peaufiner et mettre en ligne début 2025. Le travail d'une étudiante de l'Université de Genève, venue effectuer un stage au sein du Parc du Doubs, a été précieux pour mettre en œuvre cette solution technique qui exploite les ressources internes de notre Système d'Information Géographique (SIG).

→ Le Parc a poursuivi la démarche participative engagée à Clos du Doubs depuis fin 2023 sur le tourisme durable au bord du Doubs et notamment sur la Gestion de la Pression et des Opportunités Touristiques (GPOT). Réunissant une trentaine d'acteurs locaux, de nouveaux ateliers ont été organisés en mars pour affiner les actions potentielles en matière d'hébergements, d'aménagements, de mobilité ou de sensibilisation. L'analyse et la synthèse des résultats se sont poursuivies durant l'été en vue de la production de recommandations, qui ont été remises et présentées à la commune en octobre. La mise sur pied d'un dernier temps fort au printemps 2025 doit permettre de les partager aussi avec les acteurs locaux.

Sources (1.2)

→ Le Parc du Doubs a prospecté de nouvelles possibilités de revitalisation de sources sur son territoire, pour d'éventuels travaux en 2025.

- Une source située à Ravines sur la commune de Clos du Doubs pourrait être revitalisée et le ruisseau actuellement sous terre pourrait être remis à ciel ouvert (en lien avec le projet Eau-Doubs). Une séance sera organisée en 2025 avec un représentant de l'Office cantonal de l'environnement et l'entreprise d'aménagements naturels pour élaborer un plan et un devis.
- Le bureau Natura a été mandaté pour identifier des projets de revitalisation dans les communes de Montfaucon et de St-Brais. Deux sources à Montfaucon ont un potentiel d'amélioration fort à très fort. Une autre source à Montfaucon et une à St-Brais ont été évaluées avec un potentiel d'amélioration moyen. Les contacts avec les propriétaires reprendront en 2025.

→ Une demi-journée d'animation a été organisée pour un public familial au Noirmont autour d'une source revitalisée aux alentours de l'Institut des Côtes. Les participants ont découvert les milieux fontinaux par l'observation de sources sur le tracé d'une balade et par une pêche aux invertébrés. Deux contes en lien avec les sources et une collation ont clos cette animation qui a été très appréciée.

Murs de pierres sèches (1.3)

Le Parc du Doubs a poursuivi ses actions en faveur de la restauration de murs de pierres sèches sur son territoire.

→ Deux portions de murs ont été identifiées à La Chaux-des-Breuleux pour engager une restauration. Après concertation de la commune des Breuleux, celle-ci a souhaité restaurer elle-même 32 mètres environ de mur dans le village. La restauration d'un mur de 70 mètres aux abords immédiats du hameau a débuté en automne, sur mandat du Parc ; 35 mètres ont été rénovés avant la pause hivernale. Le chantier sera terminé au printemps 2025, avec la restauration des 35 mètres restants.

→ Une dizaine de mètres du mur de soutènement qui longe la H18 à Saint-Brais a été remise en état dans le cadre d'un cours de formation de maçons en pierres sèches coordonné par l'institut de formation Sanu reseach learning sa. Sept apprentis muretiers ont été encadrés par un muretier formateur de la Fédération suisse des maçons en pierre sèche (FSMPS) durant cinq jours. Au total, depuis 2021, 55,4 mètres de mur de soutènement ont été restaurés durant ces semaines de formation.

→ Deux groupes de bénévoles ont été accueillis sur un chantier de restauration d'un mur de pierres sèches chez un exploitant agricole de Saint-Brais. 23 personnes ont ainsi remis sur pied environ 17 mètres de mur.

→ Plusieurs ouvrages en pierres sèches ont été proposés à la Fédération suisse des maçons en pierre sèche pour l'organisation potentielle de nouveaux chantiers de formation ces prochaines années.

→ Des recherches de partenariats et de bailleurs ont été effectuées pour la rénovation éventuelle d'un mur à La Chaux-de-Fonds. Malheureusement, les partenaires financiers potentiels étaient insuffisants pour assurer la tenue du chantier. Le projet a donc dû être laissé de côté.

→ Coordination générale : nous répondons chaque année à plusieurs demandes d'information sur les possibilités de restauration de murs, sur des coordonnées de muretiers, sur l'obligation ou non de maintenir un mur de pierres sèches, etc.

Petites structures (1.4)

Le renforcement de l'infrastructure écologique en zone agricole s'est poursuivi en 2024. Aux actions menées lors des années précédentes s'est ajoutée en 2024 la poursuite des mesures entamées en 2023 dans le cadre de la mise en œuvre du plan spécial « Périmètre réservé aux eaux » du canton du Jura le long du Doubs (PRE Doubs).

→ Les exploitants ont pu profiter de conseils dans le cadre de ce projet quant aux emplacements favorables pour l'implantation de petites structures mais aussi sur la meilleure façon d'annoncer les haies ou berges boisées aux autorités en vue de bénéficier de paiements directs.

→ Quatre plantations de haies et de berges boisées se sont faites avec l'aide de bénévoles (sociétés de chasse et pêche, bénévolat d'entreprises, bénévoles privés). Près de 1700 arbustes et arbres ont été plantés sur quelque 1,5 km de berges du Doubs.

→ De nombreux contacts ont été pris afin de rechercher d'autres opportunités de mesures dans le PRE du Doubs. Des discussions ont été menées avec l'Office de l'environnement jurassien, Pro Doubs, Doubs vivant, le Centre de coordination pour la protection des amphibiens et des reptiles de Suisse (karch), Pro natura, le WWF et la société jurassienne de pêche. Force est de constater que les possibilités d'action dans le PRE sont restreintes et dépendantes de l'engagement des propriétaires-exploitants agricoles. Quelques propositions concrètes de revitalisations d'affluents du Doubs sont à évaluer début 2025.

En parallèle du projet « PRE Doubs », les actions suivantes ont été menées :

→ Deux tas de branches et sept tas de pierres ont été installés chez trois propriétaires et exploitants agricoles.

→ 667 mètres de haies ont été plantées avec près de 1600 plants, sur six sites différents ; les haies atteignent le niveau de qualité écologique II de l'Ordonnance sur les paiements directs (OPD) et présentent en moyenne une vingtaine d'espèces différentes, en particulier des arbustes épineux, mellifères ou à petits fruits.

→ Six mares et une gouille ont été réalisées chez trois propriétaires ou exploitants agricoles ; dont cinq mares dans le cadre de mesures de substitution liées au projet source.

Arbres-habitats (1.5)

→ Des arbres-habitats ont été recensés durant l'hiver 2023-2024 en zone ouverte et 13 ont été mis sous convention pour être protégés jusqu'à leur mort sur pied. Sur ces mêmes parcelles, 23 jeunes arbres ont été plantés pour favoriser le rajeunissement.

Liste rouge : renforcement des populations de fritillaires pintades (1.6)

Les actions en vue de renforcer et suivre les populations de fritillaires pintades du bord du Doubs se sont poursuivies.

→ Au printemps, deux journées de suivi des sites de renforcement ont eu lieu. Le nombre de plantes observées était légèrement supérieur aux six dernières années avec 167 plantes observées sur quatre des cinq sites. Le cinquième site n'a pas été visité cette année, il n'abrite que trois plantes observées chaque année, et sera suivi uniquement une année sur deux.

→ Trois panneaux d'information et de sensibilisation ont été installés au printemps et enlevés en été dans les principaux sites de fritillaires.

→ Les tests de plantation de bulbes avec la motte dans laquelle ils ont été cultivés, en 2023, ont montré au printemps 2024 des résultats très encourageants. Le taux de repousse des plantes est beaucoup plus important que celui des bulbes plantés nus (sans motte de terre). De plus, la repousse intervient en partie dès le printemps suivant, alors que cela peut prendre deux à quatre ans pour les bulbes plantés nus.

→ Une journée de réimplantation de fritillaires a eu lieu en automne, sur la commune de Saignelégier. Une partie des bulbes ont été plantés en mottes, pour poursuivre les essais faits en 2023.

Liste rouge : étude de renforcement d'une nouvelle espèce végétale en danger (1.6)

Les gentianes des milieux maigres et secs ont été choisies en 2023 pour faire l'objet d'une action de soutien et de sensibilisation dans le cadre de la convention programme 2025-2028.

→ Le rapport « Gentianes et milieux maigres dans le Parc naturel régional du Doubs – Projet de plan d'action » a été rédigé par le botaniste Laurent Juillerat. Il a été présenté à différents partenaires des services cantonaux pour développer les propositions d'actions à mettre en œuvre ces prochaines années et les coordonner avec leurs attentes.

→ La mise en œuvre des actions proposées débutera en 2025.

Gestion de la pression et des opportunités touristiques (1.7)

→ Deux séances du groupe de travail intercantonal de Gestion de la pression et de opportunités touristiques (GPOT) ont eu lieu en 2024, en mars et octobre, pour évoquer les différentes mesures du plan d'actions 2020-2028.

→ La démarche participative initiée dans la commune de Clos du Doubs sur le linéaire Tariche – Ocourt s'est poursuivie avec la tenue d'ateliers en mars et la remise d'un rapport présenté à la commune en octobre. Ce rapport sera présenté aux acteurs locaux dans le courant du mois de mars 2025 (voir 1.1 Observatoire du paysage).

→ 8 guides nature ont été engagés durant les fêtes du printemps (week-ends de l'Ascension et de Pentecôte ainsi que de la Fête-Dieu) et les vacances d'été pour informer et sensibiliser les visiteurs aux bons comportements à adopter dans les milieux naturels sensibles. Ils ont été actifs dans les réserves naturelles du Doubs et des étangs des Franches-Montagnes. Au total, 318 personnes ont été sensibilisées ou informées. Dans l'immense majorité des cas, les personnes rencontrées, touristes ou locaux, apprécient l'action des guides nature et corrigent spontanément leur comportement fautif, souvent en remerciant pour les renseignements fournis. Six cas ont toutefois dû être signalés aux autorités. Il s'agit principalement de feu à l'étang de la Gruère ou de dépôt de gros déchets.

CHIFFRES-CLÉS

- Une trentaine de sites suivis ou documentés dans le cadre de l'Observatoire photographique du paysage, sur dix communes du Parc
- 1450 visiteurs ont découvert l'exposition sur les paysages des Franches Montagnes, organisée par Jura-24 et à laquelle le Parc a contribué via son Observatoire du paysage
- 62 mètres de murs de pierres sèches rénovés par le Parc en 2024
- 15 petites structures favorables à la biodiversité réalisées, dont 667 mètres de haies plantées sur six sites différents
- 6 nouvelles mares et 1 gouille réalisées
- 1475 mètres de berges boisées le long du Doubs jurassien, avec près de 1700 arbustes et arbres
- 167 pieds de fritillaires dénombrés durant l'année 2024, en augmentation par rapport à 2023
- 17'600 personnes vues par les 8 guides nature qui ont effectué un peu plus de 1'000 heures de travail sur le terrain
- 13 arbres mis sous protection et 23 jeunes arbres plantés dans le cadre du projet arbre-habitats
- 7 sources évaluées en vue d'une revitalisation à partir de 2025

RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES AXÉES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



La nouvelle chasse au trésor du Parc du Doubs et du Parc du Doubs Horloger (F) a été officiellement inaugurée le 18 juin 2024 aux Brenets. Sur le thème de la contrebande franco-suisse, elle est composée de 10 panneaux et incite les promeneurs à visiter le site du Saut-du-Doubs de part et d'autre de la frontière et à se plonger dans l'histoire locale.

Protection de la faune sauvage en période de fauche (2.2)

→ Fin 2023 et début 2024, le Parc a apporté son soutien administratif à un agriculteur de Saignelégier souhaitant acquérir des capteurs infrarouges à installer directement sur sa faucheuse (dispositif Sensosafe de la firme Pöttinger). Le Parc a notamment aidé à la création et à la diffusion d'un dossier de recherche de financements, ainsi qu'à la création d'une campagne de financement participatif sur une plateforme en ligne (YesweFarm). Diverses demandes de financements ont été faites auprès de fondations, sponsors et mécènes. Les démarches n'ont malheureusement pas abouti à un résultat positif.

→ L'agriculteur a néanmoins pu acquérir le dispositif Sensosafe grâce aux gestes financiers du prestataire revendeur ainsi que du représentant suisse de la marque Pöttinger.

→ Pour permettre d'évaluer l'efficacité du dispositif sur la protection de la faune sauvage, le Parc accompagne l'exploitant agricole dans les tests de fauche durant les années 2024 et 2025. Un rapport sera établi au terme de ces tests.

→ Une journée de démonstration de fauche avec les dispositifs Sensosafe devait être mise sur pied durant la saison 2024. La météo très défavorable a empêché la tenue de cette journée. Elle sera donc organisée au printemps 2025.

Développement des produits du terroir et des produits labellisés (2.3)

→ Le concept de « Kit Torrée » a été poursuivi par la boucherie Christen à La Chaux-de-Fonds. Elle a été totalement autonome dans la coordination des fournisseurs, la gestion des stocks, les ventes ainsi que la communication. Le Parc a effectué diverses actions de promotion du « Kit Torrée » par ses canaux de communication et par l'organisation d'une « Rando Torrée » (voir le point suivant 2.4).

→ En 2023, un partenariat avait été signé avec un agriculteur motivé à réaliser des essais de culture de houblon. L'installation de cette culture nécessitant une demande de permis de construire ordinaire, le Parc a apporté son soutien administratif à l'exploitant agricole et à jouer le rôle d'intermédiaire avec les institutions cantonales. Malheureusement, suite à des oppositions à la demande de permis de construire déposée en avril 2024, la houblonnière n'a pas pu être plantée. Par la suite, le Parc a contacté d'autres exploitants agricoles, mais aucun n'a souhaité se lancer dans un tel projet (complexité administrative, mauvais rapport travail/rendement, plante trop gourmande en eau). Le projet est donc mis en suspens.

→ Un nouveau produit à base de carotte Jaune du Doubs a été labellisé. Il s'agit d'une glace, ce qui porte à deux, avec la soupe, le nombre de produits issus de cette culture. Le Parc a soutenu l'achat de semences pour trois producteurs de carotte Jaune du Doubs et a poursuivi la prospection de nouvelles exploitations, sans succès. Le travail d'information et de coordination auprès des restaurants et des magasins, afin d'écouler les productions de carottes, s'est réalisé de la même manière que l'année précédente.

→ Le Parc poursuit la recherche de nouveaux producteurs et produits à labelliser. En 2024, un nouveau producteur, Olivier Erard (Oli's Food), a rejoint le label « Produit » avec la labellisation de glaces et de sorbets. La boucherie Sauser au Noirmont, déjà partenaire du Parc, a également labellisé la quasi-totalité de son assortiment.

→ Dans le cadre de la révision des nouvelles directives nationales pour le label « Produit » des parcs suisses, le Parc du Doubs a participé à la procédure de consultation. Il a notamment fait des contre-propositions à l'Office fédéral de l'environnement afin de régler la problématique des communes dont le territoire n'est pas pleinement intégré dans le périmètre du Parc. Cela concerne les communes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, dont les producteurs ou transformateurs situés hors du périmètre du Parc ne peuvent pas prétendre à la labellisation, ce qui est pénalisant en terme de prospection de nouveaux partenaires producteurs. La version définitive des nouvelles directives devrait être présentée en mars 2025.

→ Une rencontre de coordination a été organisée entre l'Organe intercantonal de certification (OIC), la Fondation rurale interjurassienne (FRI), le Réseau des Parcs suisses ainsi que les Parcs Chasseral et du Doubs. Elle a permis de discuter et d'affiner le processus de contrôle et de labellisation des producteurs des deux parcs.

Promotion des produits du terroir (2.4)

→ Afin de promouvoir les produits au bénéfice du label « Produit des parcs suisses », le Parc les a exposés et vendus dans plusieurs marchés et foires : Fête de la Tête-de-Moine à Bellelay, Marché des parcs suisses à Berne, Marché-Concours à Saignelégier et Salon Goûts et Terroirs à Bulle.

→ Les produits ont aussi été mis en valeur et dégustés dans les événements organisés par le Parc comme l'ouverture et la fermeture saisonnière du Centre Nature Les Cerlatez, les chantiers nature (collations des bénévoles), les apéritifs des comités et assemblées générales, les sorties du « Programme découvertes » (collations, apéritifs, repas), ou encore dans des paniers cadeaux.

→ Vu son succès en 2023, une « Rando Torrée » a à nouveau été organisée en septembre 2024 dans les mêmes conditions que l'année précédente, sur la commune du Locle et sur le thème des pâturages boisés. Les participants ont pu déguster une véritable torrée neuchâteloise au milieu du parcours d'une dizaine de kilomètres, leur faisant découvrir la spécificité des pâturages boisés et de cette tradition vivante.

→ Un Carton gourmand, décliné en trois variantes, a été créé et mis en vente pour les fêtes de fin d'années. Le contenant (carton), illustré aux couleurs du Parc et produit par une entreprise de La Chaux-de-Fonds, a été pensé pour qu'il puisse à la fois être offert en mains propres ou envoyé comme colis postal. Les Cartons gourmands sont uniquement composés de produits au bénéfice du label « Produit » des parcs suisses et sont en vente au Marché des Paysannes à Saignelégier.

→ Sur les réseaux sociaux, un concours a permis de faire connaître le Carton gourmand en faisant gagner un carton « Fritillaire » à deux participants (1 gagnant Facebook et 1 gagnant Instagram).

→ Un nouveau point de vente des produits labellisés est référencé. Il s'agit de la Boucherie St-Hubert au Noirmont qui s'est engagée à avoir une majorité des produits aux couleurs du Parc dans son assortiment.

Offre touristique Doubs (2.5)

→ La chasse au trésor en canoë sur le Doubs à Saint-Ursanne, sur le thème du développement durable, ainsi que l'offre de découverte du patrimoine du Doubs aux Brenets ont été promues par les offices du tourisme jurassien et neuchâtelois. Quelque 400 personnes ont pris part à la chasse au trésor à Saint-Ursanne alors qu'une vingtaine d'élèves et accompagnants d'une école genevoise ont été accueillis par un guide du Parc aux Brenets pour la randonnée « Histoire(s) du Doubs ».

La Route Verte (2.6)

→ Différentes actions de promotion ont été entreprises durant l'année 2024 pour faire connaître cet itinéraire de vélo électrique traversant les six parcs naturels de l'Arc jurassien, notamment sur le stand de Jura Tourisme lors du slowUp Jura.

→ La nouvelle carte de La Route Verte a été réimprimée et distribuée auprès de nos partenaires.

→ La fréquentation reste stable avec 3500 cyclistes recensés sur tout ou partie de l'itinéraire reliant Schaffhouse à Genève et traversant huit communes du Parc du Doubs, entre Saint-Ursanne et La Chaux-de-Fonds. Quelque 40 réservations ont été effectuées chez Eurotrek pour l'ensemble du parcours.

Les Chemins franco-suisse de la contrebande (2.7)

→ La Chasse au trésor sur la thématique de la contrebande a été inaugurée au mois de juin au Saut-du-Doubs. Prolongement des *Chemins de la contrebande*, la chasse au trésor est une réalisation commune entre les Parcs du Doubs et du Doubs horloger français. Réalisée sous la forme d'une boucle de 2,6 km, la randonnée débute à la Maison du Site, côté français, et se termine sur la partie suisse, en passant par les belvédères sur la chute des deux côtés de la frontière. Dix panneaux jalonnent le parcours avec des énigmes à résoudre et des informations historiques sur la contrebande. Un cadeau est offert aux personnes qui résolvent l'énigme. Entièrement gratuite, cette nouvelle prestation doit permettre d'amener un public supplémentaire sur le site, tout en renforçant les prestataires touristiques locaux et la collaboration franco-suisse. L'inauguration a bénéficié d'un large écho médiatique des deux côtés de la frontière et a réuni plus d'une trentaine de personnes, dont plusieurs élus locaux et divers partenaires. Le projet a bénéficié du soutien des collectivités publiques suisses et françaises, d'arcjurassien.org et de son fonds pour les petits projets transfrontaliers, ainsi que du fonds suisse Innotour pour la promotion de l'innovation touristique et de la Loterie romande.

→ Le site internet www.lescheminsdelacounterbande.com a été refait et a intégré la chasse au trésor ; cela concrétise une volonté de dématérialiser l'offre des Chemins de la Contrebande ; un travail de mise à jour sur le terrain reste à accomplir.

Entreprises partenaires (2.8)

→ Le concept d'entreprises partenaires, qui permet aux acteurs économiques de bénéficier d'une reconnaissance pour leur engagement en faveur de la durabilité, est en cours de déploiement dans la plupart des parcs naturels suisses. Plusieurs réunions de coordination nationale ont été organisées en 2024, auxquelles le Parc du Doubs a participé. Cela a permis de préparer le concept à l'échelle du Parc, de définir les critères de durabilité évalués et d'imaginer une structure de gouvernance en vue de la reconnaissance de nouvelles entreprises partenaires.

→ La mise en œuvre du concept sur le terrain est prévue dans le courant de l'année 2025.

Promotion touristique (2.9)

→ Le Parc a participé à la journée du tourisme (bourse aux prospectus) avec les offices du tourisme et prestataires de la région.

→ Il a également fait la promotion de ses produits labellisés et de ses activités, en particulier l'offre de visite d'élevages de chevaux franches-montagnes, durant le Marché-Concours national de chevaux à Saignelégier, sur un stand commun avec la Fondation rurale interjurassienne et Jura Tourisme.

« Des chevaux et des hommes » (2.10)

→ L'offre touristique de visite d'élevages de chevaux franches-montagnes a connu une affluence importante en 2024, comme l'année précédente, avec quelque 410 visiteurs chez les six éleveurs partenaires.

→ Une promotion spécifique de l'offre a été faite auprès des classes d'écoles de la région et plusieurs d'entre elles ont pu profiter de cette offre.

→ Un nouvel éleveur a rejoint les cinq déjà présents ; il s'agit de la famille de Romain Vuillaume au Peuchapatte ; sa particularité est de travailler dans les champs avec les chevaux et d'être équipée de machines spécialement adaptées à ce type de travaux.

→ Le Parc du Doubs a été partenaire de la tournée estivale du chanteur Christophe Meyer, qui a sillonné la région à bord d'une calèche pour donner un concert dans 34 fermes du Jura et du Jura bernois. A cette occasion, une promotion spécifique des visites d'élevages de chevaux franches-montagnes a été effectuée sur chacun des lieux de concert.

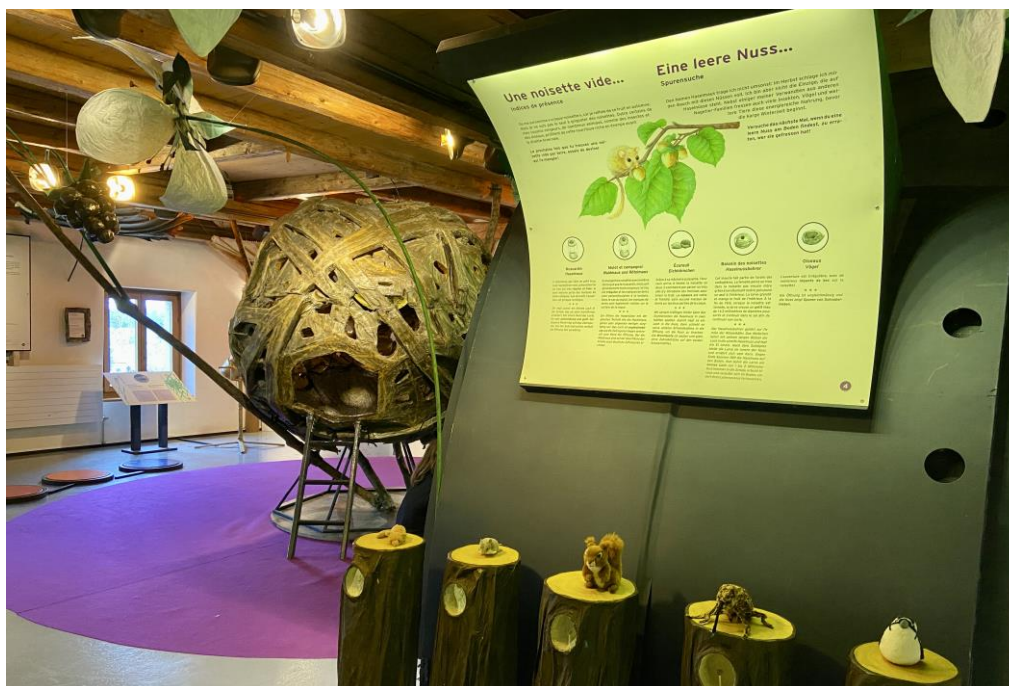
→ Le flyer de promotion des visites d'élevages a été réédité en français et en allemand.

→ Un poster de format A2 a été édité. Il présente deux magnifiques photos de chevaux franches-montagnes en recto et verso. Il sera distribué aux participants des visites d'élevages dès 2025.

CHIFFRES-CLÉS

- 128 produits labellisés et 9 producteurs labellisés
- 3 agriculteurs cultivent la carotte Jaune du Doubs
- 3 exploitations potentielles contactées et non intéressées par la culture de houblon
- 19 événements du Parc durant lesquels des produits labellisés ont été valorisés
- 50 Cartons gourmands vendus durant la période des fêtes de fin d'année
- 6 établissements vendent les produits labellisés du Parc du Doubs
- 3500 cyclistes recensés sur l'itinéraire de La Route Verte
- 2'400 cadeaux distribués en un peu plus de 4 mois d'ouverture par les restaurants du Saut-du-Doubs dans le cadre de la nouvelle Chasse au trésor sur la contrebande
- 410 visites d'élevages chez l'un des six éleveurs partenaires

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT



De mars 2024 à octobre 2025, le Centre Nature Les Cerlätze accueille l'exposition « *Petites boules de poils autour du marais. Le muscardin et ses cousins* ». Elle propose de découvrir le mode de vie, l'habitat ou encore la nourriture de ces petits mammifères méconnus à travers des jeux et des animations ludiques.

Ville porte et portes d'entrée du Parc (3.1)

Le Parc a continué de travailler en 2024 à la mise sur pied progressive de ses différentes portes d'entrées.

→ À **Saint-Ursanne**, environ 240 personnes ont fréquenté l'Espace découverte durant cette 4^{ème} saison d'ouverture (visiteurs, classes, associations, séances). Le Parc a également accueilli 274 personnes (étudiants, grand public) lors des événements du Programme découvertes ou dans le cadre des offres dédiées et réservables pour les sensibiliser aux patrimoines du Clos du Doubs (biodiversité, botanique, Doubs). Outre les collaborations existant déjà avec *Jurarando* et *Piano à Saint-Ursanne*, un nouveau partenariat a été testé avec *Les Estivades* durant l'été, via des balades thématiques (gratuites et sans inscription) qui ont rassemblé une trentaine de participants au total. La collaboration avec le festival *Piano à Saint-Ursanne* a quant à elle permis d'accueillir un groupe de 25 personnes pour une excursion guidée sur le thème des plantes sauvages, suivie d'un repas du terroir et du concert au cloître.

→ À **La Chaux-de-Fonds**, MUZOO a accueilli près de 50 000 visiteurs en 2024. Ils ont pu découvrir le meuble vitrine du Parc qui présente les paysages, patrimoines, missions et projets du Parc relatifs notamment à la préservation de la biodiversité et faisant ainsi écho au discours muséal.

La réflexion se poursuit par ailleurs en matière de communication (visibilité du Parc à l'extérieur du musée) mais aussi d'offres d'animations afin de sensibiliser le grand public (projet d'atelier sur les actions en faveur de la biodiversité, en lien avec le meuble vitrine) ainsi que les classes d'écoles.

→ Aux **Brenets**, les réflexions avec la Ville du Locle, l'ISSKA (Institut Suisse de Spéléologie et de Karstologie) et les acteurs locaux se sont poursuivies sur le projet de nouvelle porte d'entrée du Parc. Plusieurs séances de travail ont permis de confirmer la localisation adéquate à proximité immédiate de l'hôtel restaurant des Rives du Doubs et d'estimer les travaux d'aménagements à réaliser en lien avec les différents usages du lieu, en particulier le brasseur en activité sur place. Les différentes variantes de rénovation de l'exposition thématique en lien avec l'eau souterraine et la géologie karstique, portée par l'ISSKA, ont été étudiées.

Le Parc continue à participer par ailleurs à la Task force « Lac des Brenets » initiée par la Ville du Locle depuis 2022, dont les décisions conditionnent aussi le contexte économique de l'entrée. L'étude portée par l'ISSKA sur le fonctionnement du lac a été lancée afin de mieux comprendre les déperditions d'eau, alors que les conditions météorologiques plus favorables (pluvieuses en 2024) ont permis aux prestataires touristiques, notamment ceux de la navigation, de vivre une saison plus sereine que les précédentes.

→ A **Saignelégier**, la création d'une porte d'entrée en lien avec l'étang de la Gruère s'inscrit dans le cadre du Plan spécial cantonal visant à créer une infrastructure d'accueil digne de ce nom à La Theurre. Les réflexions se poursuivent avec les différents acteurs concernés, en particulier la Fondation Les Cerlatez mais également les porteurs du projet de Centre d'interprétation des Franches-Montagnes. La validation fin d'année 2024 par le comité de pilotage du projet de Plan spécial cantonal va permettre au Parc d'approfondir ses réflexions en vue de la création d'un espace d'accueil et d'un sentier du comportement menant à l'étang.

Le Parc a en outre commencé le travail de coordination, sur mandat de la commune de Saignelégier, des travaux d'aménagements des sentiers autour de l'étang de la Gruère. Cela a compris la demande de permis de construire, l'appel d'offres auprès d'entreprises pour la réalisation des travaux ainsi que l'adjudication des travaux. Le chantier a ainsi pu débuter en août 2024 ; il se terminera au printemps 2025.

Animations scolaires (3.2)

Le Parc et le Centre Nature Les Cerlatez ont continué d'accueillir le public scolaire sur leurs différentes offres à disposition des écoles.

→ Concernant l'offre annuelle « Graines de chercheurs », quatre classes ont terminé en juin 2024 le programme « Hirondelles » et quatre nouvelles l'ont commencé à la rentrée suivante d'août 2024. Quatre classes également ont terminé en juin le programme « Paysage » et deux nouvelles se sont inscrites pour la rentrée suivante. Enfin, aux quatre classes qui ont terminé le programme « Doubs » en juin a succédé une nouvelle classe à la rentrée. Au total, 19 classes ont donc participé au programme thématique « Graines de chercheurs » durant l'année 2024.

→ Les offres de sorties scolaires à la demi-journée ou journée (10 thèmes d'animations à choix) ont permis d'accueillir 50 classes ou groupes d'enfants (soit 906 jeunes) durant l'année 2024 au Centre Nature Les Cerlatez ou dans d'autres lieux. Un quart des groupes proviennent du territoire du Parc, les trois quarts de l'extérieur (espace BEJUNE essentiellement).

→ La formation des animatrices s'est poursuivie en 2024 afin de renforcer et de suppléer l'équipe qui œuvre actuellement sur les offres du Parc/Centre Nature (ressources internes et mandats externes). Cela devrait permettre à terme de mieux répondre aux demandes croissantes des écoles.

Programme de sorties découvertes (3.3)

→ Le Programme découvertes à destination du grand public, préparé par toute l'équipe du Parc avec de nombreux partenaires externes, a permis en 2024 de proposer 21 événements, dont douze relèvent du volet nature et paysage, quatre du volet culture, cinq des produits du terroir. Ces différentes activités et propositions ont concerné plus de 3400 participants sur l'ensemble de l'année.

→ Outre les traditionnelles *Bal(l)ade*...des Jardins musicaux, Journées européennes du patrimoine, Fête de la Nature, Fête de fin de saison ou expositions du Centre Nature Les Cerlatez, qui totalisent généralement le plus de participants, le programme a compté aussi plusieurs événements dédiés aux enjeux de l'eau (sorties Doubs, sources, eaux souterraines) ou aux produits labélisés (foires, marchés et rando-torrée). L'inauguration de la Chasse au trésor sur le thème de la contrebande franco-suisse (voir ci-dessus 2.7) ainsi que les randonnées guidées et l'exposition sur la thématique du paysage à l'Espace La Velle au Noirmont (voir ci-dessus 1.1) ont amené de la diversité au Programme découvertes.

Centre Nature Les Cerlatez (3.4)

→ L'année 2024 a été marquée par l'art de la cyanographie au Centre Nature Les Cerlatez grâce à l'exposition « Hommages aux oiseaux ». Il s'agit d'une exposition artistique de plumes de la Chaux-de-fonnière Nicole Grédy. Grâce à une technique d'impression artisanale datant du 19^e siècle, elle propose des représentations de plumes à la fois poétiques et naturelles.

→ Un partenariat est toujours en cours avec le Centre Pro Natura de Champ-Pittet afin de pouvoir bénéficier des expositions itinérantes développées par celui-ci. Cela a permis d'accueillir en 2024 pour une durée de deux saisons (jusqu'à octobre 2025) l'exposition « Petites boules de poils autour du marais. Le muscardin et ses cousins ». Dans la peau du muscardin, le visiteur en apprend plus sur son mode de vie et son habitat. Quelque 1100 personnes ont visité les expositions du Centre Nature, dont 40% d'enfants.

→ Deux événements d'importance ont eu lieu au Centre Nature en 2024 : La Fête de la Nature en mai ainsi que la Fête de fin de saison en octobre. Le Centre Nature a également participé à la Nuit des Musées. Ces trois événements ont permis d'attirer plus de 400 visiteurs.

→ L'offre de sorties scolaires à la demi-journée ou journée a permis d'accueillir plus de 900 jeunes avec un taux de satisfaction globale de 90% vis-à-vis des animations vécues. Quelque 30% des groupes accueillis proviennent du territoire du Parc.

→ Les guides ont accueilli plus de 130 personnes pour des visites guidées de l'étang de la Gruère.

→ L'équipe du Centre Nature a consacré 120 heures à sensibiliser le public autour de l'étang de la Gruère, à entretenir les sentiers et à ramasser les déchets. Plus de 450 heures ont été dédiées à la réparation et à la construction des barrières et pontons autour de l'étang de la Gruère. Pas moins de 450 mètres de pontons ont été construits dans le cadre du nouvel aménagement des sentiers autour de l'étang (voir ci-dessus 3.1).

→ Le Centre Nature bénéficie de l'aide régulière de bénévoles qui ont contribué à l'entretien du bâtiment et du jardin ainsi que des sentiers de l'étang de la Gruère.

→ Enfin, le Centre Nature a coordonné durant le printemps le relevé quotidien des barrières à batraciens le long de la route cantonale qui borde l'étang de la Gruère. Grâce à cette action, plus de 2000 amphibiens ont pu traverser la route en toute sécurité pour rejoindre l'étang. Outre l'équipe du Centre Nature et les bénévoles, quatre classes ont participé à ce sauvetage et 80 personnes y ont pris également part lors de relevés ouverts au public.

→ Une étudiante de l'HEPIA (Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève) a été accueillie durant deux mois avec l'objectif de créer une animation modulable destinée au grand public sur la thématique de la mare. Des animations tests se sont déroulées dans le cadre de la Fête de fin de saison.

Catalogue d'offres réservables (3.5)

→ Plusieurs fiches d'offres de bénévolat environnemental ont été formalisées. Elles présentent les modalités d'accueil de groupes pour des travaux de terrains. Ceux-ci prennent la forme, par exemple, de remise en état de murs de pierres sèches, création de tas de branches et de pierres, plantation de haies ou encore travaux d'entretien des sentiers à l'étang de la Gruère. Cinq journées de bénévolat ont été organisées en 2024, avec un total de 44 personnes.

→ Pour les groupes et demandes spéciales, le Parc du Doubs dispose de plusieurs offres réservables. Outre les 137 personnes accueillies lors des visites de l'étang de la Gruère, quelque 110 lycéens sont partis à la découverte des paysages typiques de la région (Doubs, Sommètrés, pâturages boisés) dans le cadre d'excursions spécialement mises sur pied pour l'occasion.

→ Les offres touristiques proposées aux Brenets (Doubs) et à Saint-Ursanne (biodiversité, botanique, Doubs) sont proposées selon des formats différents (2h, demi-journée ou journée). 160 participants ont sollicité ces activités de découverte et de sensibilisation durant l'année écoulée.

Patrimoine et culture (3.6)

→ Dans le cadre du partenariat avec les Jardins Musicaux, une *Bal(l)ade...* a été organisée aux Breuleux en août. Une cinquantaine de personnes ont pu découvrir la carrière de la Fin des Chaux dans le cadre d'une visite instructive menée par les exploitants. Le concert de la *Petite messe solennelle* de Rossini, donné par l'Orchestre des Jardins Musicaux, a réuni quelque 400 personnes à l'église des Breuleux.

→ A l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, le Parc du Doubs a proposé une journée de visites à La Goule, sur la commune du Noirmont. En collaboration avec l'Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien (ASPRUJ) et les Forces électriques de La Goule, une centaine de personnes ont pu découvrir, lors de trois visites guidées, le site de production hydroélectrique depuis le barrage jusqu'à l'intérieur de l'usine.

CHIFFRES-CLÉS

- Plus de 50 000 visiteurs à MUZOO et à l'espace dédié au Parc
- 450 mètres de pontons rénovés à l'étang de la Gruère
- 19 classes du Parc ont participé au programme « Graines de chercheurs »
- 906 jeunes ont bénéficié des sorties scolaires organisées par le Parc du Doubs et le Centre Nature Les Cerlatez
- 3441 participants aux événements du Programme Découvertes 2024, dont 1100 visiteurs aux expositions du Centre Nature Les Cerlatez
- 410 participants accueillis au total sur les différentes offres réservables du Parc et du Centre nature en 2024
- 5 journées de bénévolat organisées avec 44 bénévoles
- 50 personnes ont visité la carrière de la Fin des Chaux aux Breuleux et 400 personnes ont assisté au concert dans le cadre de *Bal(l)ade...*
- 100 participants aux visites des Journées européennes du Patrimoine
- 2000 amphibiens sauvés à l'étang de la Gruère lors de la période de migration

GESTION, COMMUNICATION ET GARANTIE TERRITORIALE



En mars 2024, le Parc du Doubs, en collaboration avec l'Office de l'environnement du canton du Jura, a organisé une conférence de presse afin de présenter les aménagements réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du PRE Doubs (Périmètre réservé aux eaux). A cette occasion, la RTS a consacré son émission « Couleurs locales » à ce sujet.

Communication

→ Communication générale

Le Parc du Doubs utilise différents canaux de communication pour rendre compte de ses activités. Chaque mois, une lettre d'information est envoyée à une base de données de plus de 1500 personnes. Des communiqués de presse sont diffusés régulièrement auprès des médias locaux, suisses et de France voisine pour annoncer les événements organisés par le Parc ou faire part d'une étape significative ou de l'aboutissement d'un projet. Le Parc est également régulièrement présent dans les journaux communaux, notamment ceux du Noirmont, de Clos du Doubs et de La Chaux-de-Fonds, et cherche à intensifier ce type de partenariat. Sur les réseaux sociaux, la priorité est donnée à Facebook et Instagram avec des publications chaque semaine. Enfin, chaque mois, une revue de presse compilant les articles évoquant les activités du Parc et du Centre Nature Les Cerlatez ainsi que différentes statistiques sont préparées et mises à disposition du comité et des communes membres.

→ Brochures et matériel de communication

En 2024, le Parc du Doubs a proposé un nouveau support de communication à l'attention de ses habitants et visiteurs. Le Programme découvertes a été totalement repensé avec un nouveau format « livret » intégrant les différents événements prévus durant l'année et des informations générales sur le Parc. Le document a été diffusé en tout-ménage sur l'ensemble du territoire courant février, soit quelque 33'500 exemplaires distribués.

Brochure de promotion touristique du Parc, la carte touristique qui regroupe les activités à faire et les lieux à découvrir sur le territoire est désormais disponible en allemand également.

De nouveaux panneaux de présentation bilingue (français et allemand) ont également été créés pour prendre place dans l'Espace découvertes du Parc à Saint-Ursanne. Ils donnent aux visiteurs des informations générales sur le Parc (territoire, bref historique, fonctionnement etc.) et sur ses projets

dans les trois grands domaines d'activités. Des panneaux en lien avec le Doubs sont en cours de réalisation.

De premières réflexions ont été menées pour imaginer un nouveau panneau qui sera placé dans la partie zoo de MUZOO à La Chaux-de-Fonds, en complément à ce qui a déjà été réalisé à l'intérieur du musée en 2023. Ce nouveau support de communication et de sensibilisation didactique proposera des jeux pour les enfants et des informations à l'attention des adultes sur la thématique de la faune sauvage locale.

→ Digital

En plus des publications régulières sur les réseaux sociaux du Parc, une série spéciale a été diffusée durant l'été pour mettre en valeur les membres de l'équipe professionnelle et leur travail. Chaque semaine, une personne était présentée à travers ses projets principaux, son lieu préféré et son produit du terroir favori. Cette plongée dans les coulisses du Parc a beaucoup plu aux abonnés.

En début d'année, plusieurs modifications techniques ont dû être réalisées sur le site internet du Parc. L'hébergeur a dû être modifié et certaines adaptations ont dû être faites en lien avec la nouvelle loi sur la protection des données.

→ Opérations de communication

Durant l'année, plusieurs campagnes de communication particulières ont été menées en lien avec des projets du Parc.

- PRE Doubs : organisation d'une conférence de presse avec l'Office de l'environnement du canton du Jura, tournage de l'émission « Couleurs locales » de la RTS, nombreuses sollicitations des médias.
- Travaux à l'étang de la Gruère : organisation d'une conférence de presse avec l'Office de l'environnement du canton du Jura et la commune de Saignelégier, création de panneaux informant de la fermeture complète ou partielle du site.
- Fête de fin de saison du Centre Nature Les Cerlatez : en plus de la promotion habituelle, création et diffusion d'un spot publicitaire sur Canal Alpha.
- Afin de présenter les projets 2025-2028 aux communes membres et aux membres du comité du Parc ainsi que d'échanger avec eux sur les premières pistes de réalisation, une grande séance d'information à leur attention a été organisée au Noirmont le 3 octobre 2024.
- Carton gourmand : création d'un carton original avec un graphisme reprenant la topographie du Parc, grande campagne de communication et de promotion, notamment à travers les réseaux sociaux.

Gestion et gouvernance

→ L'année 2024 a été marquée par un changement à la Présidence du Parc du Doubs. Mme Mathilde Crevoisier Crelrier a été élue présidente du Parc lors de l'assemblée générale de mai, en remplacement de Mme Véronique Gigon, démissionnaire. Conseillère aux États représentante du Canton du Jura, Mme Crevoisier Crelrier est entrée en fonction le 1^{er} novembre 2024. L'annonce du retrait de M. Jacques-André Maire de la vice-présidence, prévu courant 2025, a nécessité la recherche d'une autre personnalité pour occuper cette fonction. M. Patrick Herrmann, ancien conseiller communal de La Chaux-de-Fonds et ancien député au Grand Conseil neuchâtelois, a été désigné vice-président extraordinaire pour une période de transition jusqu'à l'assemblée générale de 2025.

→ Le comité élargi du Parc a enregistré deux autres mutations durant l'année 2024 : Mme Ilinka Guyot a remplacé M. Théo Huguenin-Elie en tant que représentante de la commune de La Chaux-de-Fonds. M. Philippe Rouault a remplacé M. Cédric Dupraz en tant que représentant de la commune du Locle. M. Rouault a par ailleurs été désigné membre du Bureau exécutif.

→ Le Parc du Doubs a procédé à un audit de son système de gestion, afin de bénéficier d'une analyse externe et de recommandations sur son fonctionnement, ses processus, ses outils de gestion et ses documents de référence. Cette démarche fait partie des mesures d'amélioration de la qualité identifiées

par les parcs naturels régionaux suisses. Le rapport d'analyse de fonctionnement est positif : l'organisation et le management donnent satisfaction. Diverses recommandations sont également émises, en lien principalement avec la gestion de projets ; leur mise en œuvre a d'ores et déjà débuté et se poursuivra en 2025.

→ L'ensemble de l'équipe professionnelle du Parc a suivi une formation d'une journée aux premiers secours, ce qui a permis aux participants de recevoir le certificat BLS-AED-SRC (réanimation et urgences vitales).

Convention-programme 2025-2028

→ Le dossier de demande de financement à la Confédération pour la période 2025-2028 a été adopté par l'assemblée extraordinaire du Parc du Doubs en janvier 2024. Cette validation intervient au terme d'un processus de consultation et de participation des organes, partenaires et acteurs du Parc qui s'est déroulé durant l'année 2023.

→ Plusieurs nouveaux projets ont été proposés pour cette nouvelle période de convention-programme, en particulier le soutien au rajeunissement des pâturages boisés, les actions de nature au village, le développement des circuits-courts, des mesures en faveur de la mobilité douce et des énergies renouvelables ainsi qu'un nouveau volet lié à la recherche et à la collaboration avec les hautes écoles notamment.

→ L'ensemble du programme, soit 41 projets présentés, de même que la demande de financement, ont été acceptés par la Confédération en juin 2024. Cela permet au Parc du Doubs de bénéficier d'un soutien financier augmenté à Fr. 800'000.- annuellement, soit une hausse de Fr. 200'000.- par rapport à la subvention actuelle. Cette décision est particulièrement réjouissante et permettra au Parc du Doubs d'étendre son champ d'action et de renforcer les projets en cours. Elle impliquera toutefois pour l'équipe professionnelle de trouver davantage de moyens financiers privés pour atteindre la part de financement de tiers exigée par la Confédération.

Collaboration interparcs

→ La collaboration avec le Parc Chasseral s'est poursuivie sur les thèmes de la communication, des programmes « Graines de chercheurs » ainsi que de l'Observatoire photographique du paysage. Ce dernier a notamment bénéficié d'un soutien commun du Fonds suisse pour le paysage pour le financement d'un projet participatif dans une commune de chacun des parcs (Clos du Doubs pour le Parc du Doubs).

→ Une pré-candidature commune avec le Parc Chasseral et l'Université de Neuchâtel a été déposée en mars 2024 auprès du Programme national de recherche 82 « Biodiversité et services écosystémiques ». Elle a été acceptée durant l'été par le Fonds national suisse (FNS), ouvrant la voie à une candidature finale et consolidée, déposée début 2025.

→ L'offre touristique La Route Verte ainsi que la promotion et la labellisation de produits régionaux font également l'objet d'une collaboration étroite avec plusieurs autres parcs naturels suisses.

→ Plusieurs membres de l'équipe professionnelle ont en outre participé à des séminaires d'échanges d'expériences, sur des thématiques diverses, organisés par le Réseau des Parcs suisses. Les collaboratrices et collaborateurs du domaine Nature et paysage des Parcs suisses se sont notamment réunis en octobre à Saint-Ursanne pour une journée de travail en séminaire et sur le terrain. Les différents projets menés par le Parc du Doubs autour de Saint-Ursanne ont pu être présentés à cette occasion.

→ L'équipe professionnelle du Parc Gruyère Pays-d'Enhaut a été accueillie à Saint-Ursanne dans le cadre d'une sortie découverte d'une journée.

Collaboration transfrontalière

→ Le Comité stratégique transfrontalier s'est réuni en mars au Musée du ski au Boéchet. Il a notamment évoqué la gouvernance transfrontalière des deux parcs naturels régionaux du Doubs et du Doubs horloger français, en particulier la représentation croisée au sein des instances des deux Parcs. La

candidature commune auprès du programme européen Interreg pour un soutien aux stratégies communes (Plan territorial intégré de coopération – PTIC) ainsi qu'un programme d'actions communes à court et moyen terme ont également été discutés.

→ La candidature commune des deux Parcs du Doubs suisse et français au programme Interreg France-Suisse en vue d'élaborer un Plan territorial intégré de coopération (PTIC) a été acceptée en mai par le Comité de programmation Interreg. Une enveloppe de Fr. 150'000.- est mise à disposition des deux Parcs pour réaliser ce document de stratégie commune, comprenant un plan d'actions visant à renforcer la collaboration entre les deux Parcs autour de projets concrets communs. Une première réunion du comité de pilotage PTIC s'est tenue en août à La Chaux-de-Fonds.

→ Les Parcs du Doubs et du Doubs horloger ont profité de ressources de l'Association des Régions Transfrontalières d'Europe, financées par la Commission européenne, pour réaliser une étude sur l'amélioration des continuités écologiques des deux côtés de la frontière (B-Solutions). Ils ont ainsi bénéficié d'un rapport exhaustif sur les typologies d'aires protégées en France et en Suisse pour améliorer les continuités écologiques, l'objectif étant de comprendre les différents outils de protection de l'environnement existant de part et d'autre de la frontière (terminologie, définition, objectifs, modes de gestion, autorités de protection, législations, etc.).

→ L'ensemble des équipes professionnelles du Parc du Doubs et du Parc du Doubs horloger se sont rencontrées en novembre aux Fontenelles (F) pour une journée de découverte et d'échanges sur leurs projets respectifs.

→ Enfin, le Parc du Doubs a participé aux travaux menés par arcjurassien.org, notamment dans le cadre du Conseil des Territoires Transfrontaliers.

Gouvernance nationale et binationale Doubs

Le Parc est toujours associé au suivi des mesures en faveur de la restauration de l'écosystème du Doubs, tant sur le plan binational que national.

→ Il a participé aux différentes séances des autorités franco-suisse sur le Doubs, tant dédiées aux questions de débits (une séance d'information) que de qualité (une séance du groupe technique), mobilisant ponctuellement notre conseiller scientifique en fonction des besoins d'analyse.

→ Il a participé également à la séance annuelle du Groupe d'accompagnement suisse pour le Doubs piloté par l'Office fédéral de l'environnement, pour compte-rendu notamment des mesures portées par le Parc dans le cadre du Plan national d'action en faveur du Doubs (sensibilisation des publics, gestion de la pression touristique). Il a enfin été associé à une séance d'information sur le projet d'arasement de certains seuils jurassiens, porté par le canton.

→ En ce qui concerne la sensibilisation du grand public aux enjeux du Doubs, le Parc n'a pas organisé de nouvelle séance d'information en 2024 (rythme bisannuel). Il a en revanche contribué au programme du Congrès suisse du paysage, par une présentation en atelier thématique et par l'organisation d'une excursion dédiée à la gestion transfrontalière du Doubs. Une dizaine de congressistes ont ainsi découvert les bords du Doubs entre La Goule, avec visite de la centrale hydroélectrique, et le Theusseret, et pu échanger avec plusieurs intervenants spécialistes du sujet.

Consultations

→ Le Parc a participé aux consultations suivantes : révision de la Loi sur la protection de la nature du Canton de Berne, Conception Régionale des Transports et de l'Urbanisation (CRTU) du Jura bernois, création de nouveaux tronçons et modifications de tronçons existants du Réseau équestre neuchâtelois.

→ Il a également participé à un atelier sur les sites touristiques prioritaires du Canton de Neuchâtel, à un sondage sur les offres de loisirs et de tourisme proches des itinéraires de randonnée du canton de Neuchâtel ainsi qu'à un atelier de présentation des travaux du Projet d'agglomération RUN 5^e génération (Réseau urbain neuchâtelois). Il a en outre répondu à un questionnaire sur la Cartographie de la recherche dans le Canton du Jura.

CHIFFRES-CLÉS

- 12 newsletter envoyées à plus de 1500 abonnés
- 17 communiqués de presse diffusés et 189 articles évoquant le Parc du Doubs ou le Centre Nature Les Cerlatez recensés
- Plus de 3000 abonnés sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram)
- 33'500 exemplaires du Programme découvertes distribués à tous les ménages des communes membres du Parc
- 4 séances de suivi ou de travail sur le Doubs
- 1 rapport d'analyse sur le système de gestion du Parc
- 1 formation aux premiers secours suivie par l'équipe professionnelle

COMMUNES CONCERNEES PAR LES PROJETS DU PARC

L'ambition du Parc du Doubs est de contribuer au développement et au rayonnement de l'ensemble de son territoire, par-delà les frontières communales et cantonales. Les projets sont ainsi pensés pour être aussi transversaux que possible et accessibles à toutes les communes. Le tableau ci-dessous énumère les communes concernées par les différentes activités du Parc.



Périmètre du Parc naturel régional du Doubs, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2023, avec le nom et la situation des communes membres. Données : Office fédéral de topographie swisstopo.

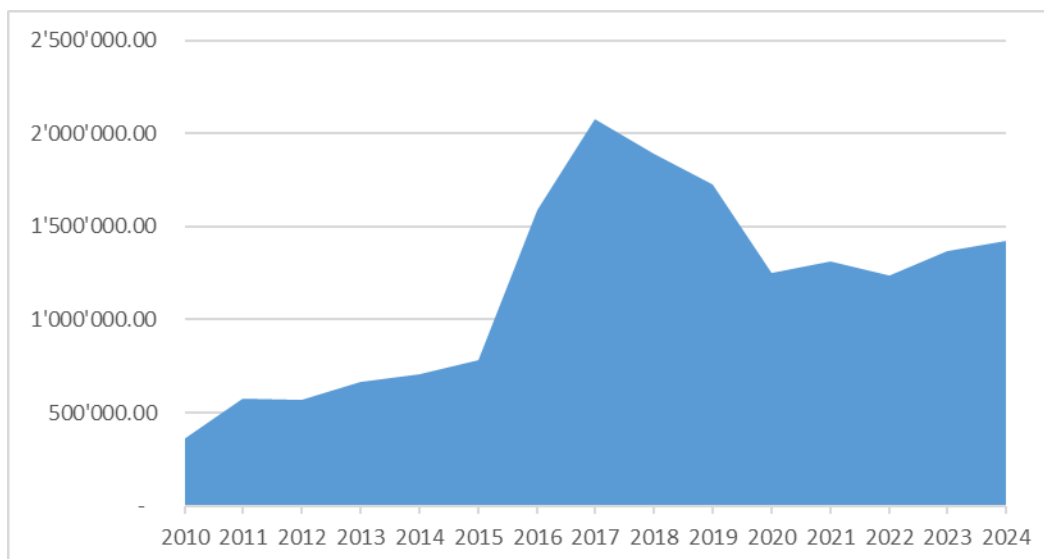
Numéro	Projet	Communes concernées
1.1	Observatoire du paysage	Clos du Doubs, Saint-Brais, Lajoux, Les Genevez, Saignelégier, Le Noirmont, Saint-Brais, les Enfers, Les Breuleux, Les Brenets, La Chaux-de-Fonds, Le Locle
1.2	Sources	Clos du Doubs, Chaux-de-Fonds, Montfaucon, St-Brais, Le Noirmont, Les Breuleux
1.3	Murs de pierres sèches	Saint-Brais, Les Breuleux. Contacts/visites sur de potentielles restaurations ou cours de formation : Clos du Doubs, Lajoux, La Chaux-de-Fonds, Muriaux, La Ferrière, Les Enfers
1.4	Petites structures	Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Les Bois, Le Noirmont, Les Breuleux, Muriaux, Lajoux, Les Genevez, Clos du Doubs, Saignelégier
1.5	Arbres-habitats	Clos du Doubs, Le Noirmont, Soubey,

1.6	Fritillaires	Les Brenets, La Chaux-de-Fonds, Le Noirmont, Saignelégier, Saint-Brais, Clos du Doubs
1.7	Gestion de la pression et des opportunités touristique	Clos du Doubs, Soubey, Saignelégier, Montfaucon, Les Breuleux, La Chaux-de-Fonds, Le Locle
2.2	Protection de la faune sauvage en période de fauche	Toutes les communes
2.3	Produits labellisés	Toutes les communes
2.4	Promotion des produits	Toutes les communes
2.5	Offre touristique « Doubs »	Clos du Doubs, Le Locle, La Chaux-de-Fonds
2.6	La Route Verte	Clos du Doubs, St-Brais, Montfaucon, Les Enfers, Saignelégier, Les Breuleux, Muriaux, La Ferrière, La Chaux-de-Fonds
2.7	Les chemins de la contrebande	Le Locle, La Chaux-de-Fonds, La Ferrière, Les Bois, Le Noirmont, Saignelégier, Les Enfers, Soubey, St-Brais, Clos du Doubs
2.8	Entreprises partenaires	Montfaucon, Saignelégier, Le Noirmont
2.9	Promotion touristique	Toutes les communes
2.10	Des chevaux et des hommes	Montfaucon, Saignelégier, Le Noirmont, Les Bois, Muriaux
3.1	Ville-porte et portes d'entrées	Clos du Doubs, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Saignelégier
3.2	Animations scolaires	Clos du Doubs, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Lajoux, Les Genevez, Le Noirmont, Saignelégier, Les Breuleux, Les Bois + hors parc (BEJUNE)
3.3	Programme de sorties découvertes	La Chaux-de-Fonds, Les Brenets, Saignelégier, Clos du Doubs, Le Noirmont, Les Breuleux
3.4	Centre Nature Les Cerlatez	Saignelégier et toutes les autres communes pour les sorties scolaires et les visites guidées
3.5	Catalogue d'offres réservable (y compris bénévolat)	Saint-Brais, Saignelégier, Le Locle, Les Bois, Clos du Doubs, Le Noirmont, Les Brenets
3.6	Patrimoine et culture	Les Breuleux, Le Noirmont
	Communication	Toutes les communes
	Gouvernance nationale et binationale Doubs	Clos du Doubs, Saint-Brais, Les Enfers, Soubey, Saignelégier, Muriaux, Le Noirmont, Les Bois, La Ferrière, La Chaux-de-Fonds, Le Locle

COMPTES ET BILAN

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024

		Bilan 2024	Bilan 2023
TOTAL ACTIF		505'226.69	520'097.69
	Actif circulant		
	Liquidités	373'009.84	84'785.04
1000	Caisse	1'174.45	1'298.05
1001	Caisse euro	487.39	487.39
1012	BCJ cpte courant 16 563.683.7.48	158'657.00	63'769.35
1013	BCJ cpte ligne crédit - 16 563.592.9.43	2'807.00	7'845.20
1014	BCJ cpte réserve - 10 00 009.953-01	208'207.85	7'573.70
1016	BCL Twint 10 00 048.361-00	1'676.15	3'811.35
	Créances	1'757.70	322'718.95
1110	Débiteurs divers	4'416.00	327'718.95
1190	Provision sur débiteurs	-3'000.00	-5'000.00
1200	Impôt anticipé à récupérer	341.70	-
	Actifs transitoires	130'459.15	112'593.70
1300	Produits à recevoir	114'501.10	85'646.05
1310	Charges payées d'avance	15'958.05	26'947.65
TOTAL PASSIF		505'226.69	520'097.69
	Fonds étrangers		
	Créanciers	20'404.57	11'517.27
2000	Créanciers divers	20'118.15	11'230.85
1120	c/o Fondation Les Cerlatez	286.42	286.42
	Passifs transitoires	36'273.90	53'744.95
2300	Produits reçus d'avance	25'000.00	47'500.00
2310	Charges à payer	11'273.90	6'244.95
	Provisions	395'000.00	400'000.00
2600	Provisions	395'000.00	400'000.00
	Fonds Propres		
	Fortunes	53'548.22	54'835.47
2800	Fonds réservés	0.00	10'658.00
2900	Excédents de recettes reportés	44'177.47	34'204.54
2901	Excédents de recettes de l'exercice	9'370.75	9'972.93



Evolution des dépenses du Parc du Doubs 2010-2024 (en CHF)

COMPTES D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2024

		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
RECETTES		1'430'350.20	1'403'317.00	1'380'735.12
	Contributions de collectivités publiques	782'817.00	777'817.00	783'317.00
6000	Contribution OFEV Parc	607'000.00	607'000.00	607'000.00
6010	Contribution OFEV projets	-	-	5'500.00
6100	Contributions cantonales Parc	145'817.00	145'817.00	145'817.00
6110	Contributions cantonales projets	30'000.00	25'000.00	25'000.00
	Contributions financières propres	458'947.10	436'400.00	440'259.82
6200	Communes	62'213.40	62'200.00	62'267.60
6205	Contributions communales projets	28'000.00	11'000.00	10'000.00
6212	Autres contribution des collectivités publics	7'800.00	12'500.00	12'500.00
6240	Cotisations associations	1'200.00	1'200.00	1'200.00
6242	Cotisations prestataires	1'140.00	1'300.00	1'200.00
6244	Cotisations individuels	2'235.00	2'200.00	2'140.00
6260	Dons	960.87	2'000.00	2'751.92
6262	Dons Loterie Romande	75'000.00	70'000.00	83'000.00
6263	Financement Innotour	10'000.00	-	15'000.00
6266	Dons fondations	246'041.40	246'000.00	189'801.55
6270	Mandats	-	-	22'481.10
6280	Recettes d'exploitation	24'356.43	28'000.00	37'917.65
	Autres produits	67'372.68	79'000.00	60'898.50
6350	Prestations offertes	60'553.50	51'000.00	52'695.00
6355	Autres prestations offertes	5'760.00	9'000.00	5'415.00
6400	Produits financiers	1'059.18	19'000.00	2'788.50
	Contributions projets hors convention programmes	121'213.42	110'100.00	96'259.80
6501	Contributions OFEV Centre Nature Les Cerlatez Gruère	30'000.00	30'000.00	30'000.00
6502	Contributions Centre Nature Les Cerlatez SEE Gruère	32'420.00	35'000.00	29'810.00
6503	Contributions Centre Nature Les Cerlatez mandats	26'890.00	37'000.00	26'873.00
6504	Autres contributions Centre Nature Les Cerlatez	630.00	-	-
6505	Autres recettes Centre nature Les Cerlatez	4'974.42	2'000.00	3'436.80
6507	PTIC _ Parc du Doubs et Doubs horloger	18'000.00	-	-
6590	Contributions autres projets	8'299.00	6'100.00	6'140.00

DEPENSES		1'420'979.45	1'395'206.84	1'370'762.22
Dépenses avant charges extraordinaires		1'439'095.57	1'501'806.84	1'317'693.37
	OS1 Nature et paysage	503'095.79	446'988.71	383'243.93
3110.1	Observatoire du paysage des parcs jurassiens	119'295.30	68'974.59	69'544.57
3120.1	Sources	20'361.01	22'545.48	16'892.04
3130.1	Murs de pierres sèches et structures paysagères	91'421.38	172'879.94	122'101.80
3130.2	Petites structures	192'539.96	111'087.42	110'021.40
3130.3	Arbres-habitats	19'181.45	33'089.91	25'351.09
3130.4	Liste rouge - Fritillaire	31'051.70	31'402.37	24'090.35
3140.1	Gestion de la pression et des opportunités touristiques	29'244.98	7'009.00	15'242.68
	OS2 Développement durable	223'820.17	295'603.46	197'988.52
3210.1	Lait bio	452.59	7'176.49	7'687.91
3210.2	Faune sauvage	3'154.64	26'071.27	12'866.49
3210.3	Produits (Labellisés)	59'556.36	74'834.02	43'143.36
3210.4	Promotion produits	68'604.25	66'861.49	78'709.77
3220.1	Offre Doubs	19'026.41	12'092.65	8'011.04
3220.2	La Route Verte	8'028.50	9'938.74	9'587.24
3220.3	Offre contrebande	32'916.51	25'877.47	14'990.02
3220.4	Conventions de partenariat	760.32	36'435.13	1'870.14
3220.5	Promotion touristique	13'861.90	14'938.74	14'639.35
3220.6	Offre cheval	17'458.68	19'221.93	6'483.21
3220.7	Stratégie tourisme accessible	-	2'155.55	-
	OS3 SEE et Culture	484'906.22	560'790.81	513'141.89
3310.1	Stratégie portes d'entrées	115.98	-	-
3310.2	Entrée La Gruère	35'503.18	26'885.89	14'062.64
3310.3	Entrée Les Brenets	7'394.46	33'017.52	7'641.46
3310.4	Entrée St-Ursanne	55'755.59	48'351.03	61'299.23
3310.5	Ville-porte La Chaux-de-Fonds	7'885.87	71'936.91	6'862.23
3320.1	Graines de chercheurs Paysage	12'991.69	12'682.66	10'531.43
3320.2	Graines de chercheurs Hirdondelles	37'878.25	39'704.39	39'505.45
3320.3	Graines de chercheurs Doubs	39'119.31	32'561.90	70'644.05
3320.4	Offres scolaires	41'561.10	41'591.84	40'718.96
3330.1	Sorties-découvertes	81'200.87	66'355.75	93'016.20
3330.2	Expositions Centre Nature	111'043.67	101'813.66	100'654.81
3330.3	Catalogue d'offres	7'429.40	13'591.45	6'534.01
3330.4	Bénévolat environnemental	9'418.06	22'223.05	6'738.79
3340.1	Bal(l)ades	25'415.41	32'852.84	36'253.78
3340.2	Journées européennes du patrimoine	12'193.36	17'221.93	18'678.85
	OS4 Gestion et communication	108'093.82	75'116.25	110'263.81
4100	Communication et matériel de communication	96'818.20	91'285.00	103'665.71
4160.1	Communication publicité Centre Nature	11'929.60	7'459.00	9'942.09
4170.1	Gouvernance nationale et binationale Doubs	7'388.11	8'344.45	7'810.61
4180.1	Plateforme d'échange franco-suisse Doubs	2'428.45	9'344.45	21'590.10
4200	Salaires et charges sociales	805'710.20	789'647.00	775'910.10
4235	Indemnités reçues	-15'719.00	-	-6'911.75
4260	Autres charges de personnel	8'647.60	4'000.00	6'505.55
4280	Ventilation de la masse salariale sur les projets	-789'992.02	-789'647.00	-768'998.35
4500	Administration	92'867.96	80'360.00	68'266.30
4600	Administration Centre Nature	1'304.40	21'845.90	1'664.55
4605	CP 25-28	49'395.59	10'443.45	63'353.05
4610	Frais financiers	448.87	500.00	414.22
4650	Ventilation des frais administration sur les projets	-226'016.39	-182'145.00	-211'684.94
4660	Ventilation Communication CNC	-	-29'305.00	-
4700	Organes	21'671.40	10'000.00	25'623.28
4800	Charte	1'108.15	14'919.00	6'193.17
4810	Système de gestion	26'595.29	20'443.00	346.02
4820	Garantie territoriale	1'470.31	6'622.00	2'108.79
4900.1	Transfrontalier (projets et Comité stratégique transfrontalier)	12'037.10	1'000.00	4'465.32

	Projets non-conventionnés	119'179.57	123'307.61	113'055.21
5000.1	SEE Gruère Centre Nature	61'684.03	64'410.28	62'855.52
5000.2	Entretien Etang Gruère Centre Nature	28'958.99	38'561.33	28'204.48
5000.3	Prestations de travail de tiers (civiliste) Centre Nature	21'701.70	16'000.00	20'314.60
5000.305	Ventilation prestations de travail de tiers (civiliste)	-21'701.70	-16'000.00	-20'314.60
5010	Charges de matières Centre Nature	3'819.39	2'500.00	4'229.65
5100.1	Mobilité durable	17'860.76	17'836.00	17'765.56
5400.1	Réseau écologique Vallée du Doubs	1'876.56	-	-
5500.1	PTIC Parcs du Doubs et Doubs horloger	4'979.84		
	Charges et produits extraordinaires	-18'116.12	-106'600.00	53'068.85
7010	Pertes sur débiteurs	-2'000.00	-	20.00
7015	Attribution Provisions	395'000.00	-	400'000.00
7500	Recettes extraordinaires	-458.12	-	-415.15
7920	Prélèvement Provisions	-400'000.00	-95'000.00	-336'000.00
7950	Prélèvement Fds réservés	-10'658.00	-11'600.00	-10'536.00
Résultat		9'370.75	8'110.16	9'972.90

CHIFFRES-CLÉS *(en CHF arrondis)*

Recettes	1'430'350.-
Dépenses	1'420'979.-
Bénéfice	9'371.-
Subventions OFEV	607'000.-
Subventions BEJUNE	175'817.-
Contributions financières propres	460'006.-
Prestations offertes	66'314.-
OS1 Nature et Paysage	503'096.-
OS2 Économie durable	223'820.-
OS3 Sensibilisation	484'906.-
OS4 Gestion	108'094.-

COMMENTAIRES

Les contributions financières propres ont continué d'augmenter en 2024, passant de CHF 440'000.- à CHF 458'000.-. La recherche de fonds auprès de fondations, donateurs et sponsors a une nouvelle fois abouti à de bons résultats, avec une hausse de plus de CHF 50'000.- par rapport à l'année précédente.

Les charges sont restées maîtrisées et permettent de dégager un bénéfice de CHF 9'370.-. La provision a diminué de CHF 5'000.- mais reste importante (CHF 395'000.-), ce qui permettra de terminer et de compléter en 2025 quelques-uns des projets de la convention-programme 2020-2024.

Bilan

Les actif et passif diminuent de quelque CHF 15'000.-. Les liquidités restent à un niveau élevé, tout comme les provisions, alors que la fortune du Parc est inchangée à quelque CHF 54'000.-.

Comptes d'exploitation

Remarques générales

Les recettes ayant été meilleures de quelque CHF 25'000.-, les charges ont pu être adaptées en conséquence. Un prélèvement dans la provision n'a été nécessaire que pour un montant de CHF 5'000.-.

Recettes

Recettes de la convention-programme

Les contributions des collectivités publiques sont conformes au budget et reflètent les convention et contrats de prestations signés. Les recettes propres du Parc sont légèrement supérieures aux prévisions (CHF 22'000.-), ce qui est réjouissant.

Pour l'année 2024, le financement du Parc est conforme aux exigences de la convention-programme. La part de financement de la Confédération (CHF 607'000.-) représente 46% (maximum autorisé : 50%), celle des cantons 13% (CHF 175'817.- ; maximum autorisé 33%) et celle du Parc 40% (CHF 526'320.- ; minimum exigé 20%).

Sur les cinq années cumulées de la convention programme (2020-2024), la part de financement fédéral dépasse à peine le maximum autorisé de 50% (50,3%). Cette situation pourrait théoriquement nécessiter un remboursement de quelque CHF 15'000.- à la Confédération. Les échanges que le Parc a d'ores et déjà eus avec cette dernière à ce sujet indiquent qu'un remboursement ne sera très certainement pas demandé, le montant en jeu n'étant pas significatif en regard du montant total de subvention fédéral versé (3,02 millions de fr. sur cinq ans).

Recettes hors convention-programme

Les recettes des rubriques hors convention-programme concernent une partie des activités du Centre Nature Les Cerlatez, notamment les animations complémentaires de sensibilisation à l'environnement ainsi que les mandats liés à l'étang de la Gruère. Elles ont augmenté de quelque CHF 25'000.- en raison des contributions reçues pour la réalisation d'un Plan territorial intégré de coopération (PTIC) avec le Parc naturel régional du Doubs horloger ainsi que d'un nouveau mandat que le Parc du Doubs assure en faveur du Réseau écologique de la Vallée du Doubs.

Dépenses

OS1 Nature et Paysage (CHF +56'000.-)

CHF 84'000.- de charges RH et frais d'administration supplémentaires ; ceci concerne notamment l'accompagnement que le Parc du Doubs effectue dans la commune de Clos du Doubs pour trouver des solutions à la gestion de la pression touristique et aux opportunités de créer de nouveaux aménagements de loisirs. La création de nouvelles mares et la réalisation de berges boisées dans le périmètre réservé aux eaux du Doubs (PRE) ont également nécessité davantage d'heures de travail que prévu.

CHF 30'000.- de charges spécifiques en moins, en raison principalement du report à 2025 de la fin de la restauration d'un mur de pierres sèches à La Chaux-des-Breuleux. A noter que la forte hausse du poste « Petites structures » est due au report de la réalisation de mares de 2023 à 2024 décidé après l'établissement du budget 2024.

OS2 Economie durable (CHF -72'000.-)

CHF 38'000.- de charges RH et frais d'administration de moins que prévu.

CHF 34'000.- de charges spécifiques en moins, en raison de reports de prestations (mise en œuvre du concept d'Entreprises partenaires) et de prestations moins onéreuses que prévu. Ceci concerne plusieurs projets des secteurs agricole et touristique.

OS3 Sensibilisation et éducation (CHF -76'000.-)

CHF 55'000.- de charges RH et frais d'administration de moins que prévu ; ceci concerne en particulier les portes d'entrée de La Chaux-de-Fonds et des Brenets ainsi que le bénévolat.

CHF 21'000.- de charges spécifiques en moins, en raison notamment de coûts inférieurs à ceux prévus dans la réalisation de la porte d'entrée de La Chaux-de-Fonds et des Brenets. A noter que la hausse des dépenses du poste « Entrée La Gruère », validée par le comité, s'explique par la coordination que le Parc du Doubs a réalisée pour la construction des pontons et la réfection des sentiers sur le pourtour de l'étang de la Gruère, sur mandat de la commune de Saignelégier.

OS4 Gestion et communication (CHF + 33'000.-)

L'augmentation des charges sur les postes de l'OS 4 concerne essentiellement la préparation de la Convention programme 2025-2028 ainsi que les frais d'administration (achat de nouveau mobilier).

Les charges spécifiques de communication sont légèrement supérieures au budget établi.

L'ensemble de la masse salariale ainsi que des frais de communication et d'administration est ventilé dans les différents projets.

Projets non conventionnés (CHF - 4'000.-)

Les charges inférieures s'expliquent principalement par des frais moins élevés à ceux prévus pour l'entretien de l'étang de la Gruère. A noter les charges des nouvelles rubriques Réseau écologique de la Vallée du Doubs (nouveau mandat) et Plan territorial intégré de coopération (PTIC) avec le Parc du Doubs horloger, financé par des fonds européens Interreg et cantonaux.

Charges et produits extraordinaires

Attribution à la provision générale de CHF 395'000.- :

- CHF20'000.- OFEV selon convention (remboursement potentiel à la fin de la convention-programme)
- CHF 150'000.- fin des projets 2020-2024 (faune sauvage, murs de pierres sèches, entreprises partenaires, porte d'entrée La Chaux-de-Fonds)
- CHF 38'000.- provision affectée (projets 2025-2026)
- CHF 177'000.- provision autres projets
- CHF 10'000.- heures supplémentaires de la structure professionnelle

Prélèvement dans les fonds réservés de CHF 10'658.- pour le soutien à la mobilité durable. Après cinq années de prélèvement dans les fonds réservés pour soutenir, hors du cadre de la convention-programme, des projets en lien avec la mobilité durable, le fonds de réserve est épuisé.

COMITÉ ÉLARGI

*Mathilde Crevoisier Crelier	Présidente
*Jacques-André Maire	Vice-président
*Patrick Herrmann	Vice-président extraordinaire

*Alicia Girardin	Clos du Doubs
Ilinka Guyot	La Chaux-de-Fonds
José Kottelat	La Ferrière
Christian Schaller	Lajoux
*Philippe Rouault	Le Locle
Mathias Gogniat	Le Noirmont
Athanase Kanimba	Les Bois
Matthieu Pin	Les Breuleux
Elodie Détröyat	Les Enfers
David Queloz	Les Genevez
Gaëtan Marchand	Montfaucon
Pierre Bourquin	Muriaux
*Catherine Erba	Saignelégier
Christine Chavanne	Saint-Brais
Sylvain Choffat	Soubey

Corentin Marchand	Agriculture
Mireille Gasser	Coopération et développement régional transfrontalier
François Straub	Éducation à l'environnement
Daniel Chaignat	Éducation à l'environnement – Centre Nature Les Cerlatez
Pierre-Yves Jeannin	Éducation à l'environnement – ISSKA
Nicolas Margraf	Éducation à l'environnement – MUZOO
Jean-Marc Comment	Mobilité et énergie
Martial Farine	Nature et paysage
Laurent Giroud	Pêche et chasse
Cédric Choffat	Sylviculture
Vincent Gigandet	Tourisme JU
Vincent Matthey	Tourisme NE

Membres avec voix consultative

Sabine Jaquet	Canton du Jura
Marc Ballmer	Canton de Neuchâtel
Andreas Friedli	Canton de Berne

Membres invités

Fabien Vogelsperger	Parc Chasseral
Valérie Pagnot	Parc du Doubs Horloger (F)

*membres du Bureau exécutif

STRUCTURE PROFESSIONNELLE (6.5 EPT)

Direction : Régis Borruat

Secrétariat et comptabilité : Cédric Cerf, Nadia Godat

Communication : Sylvine Boillat

Nature et paysage : Viviane Froidevaux, Carine Heiniger, Bettina Erne

Sensibilisation et éducation à l'environnement : Anne Girardet, Delphine Devenoges

Centre Nature Les Cerlatez : Delphine Devenoges, Carine Heiniger, Bettina Erne

Tourisme et culture : Cédric Cerf

Economie durable : Lise Laville

Travaux de terrain : Xavier Rotzer Pipoz

PARTENAIRES

Agriculteurs et exploitants, Aménat sàrl, arcjurassien.ch, arcjurassien.org, Association Arôme rouge, ASD publicité, Association jurassienne de la pierre sèche, Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien, Association des naturalistes franc-montagnards, Associations des Paysannes du Clos du Doubs et des Franches-Montagnes, Association des Pêcheurs La Gaule, Association pour la sauvegarde du patrimoine des Montagnes neuchâteloises, ATE Jura, Ateliers protégés jurassiens du Noirmont, Benevity, Bio Jura, Bio Neuchâtel, BNJ FM (RFJ, RJB, RTN), Bureau Natura, Canal Alpha, CDF Emballages SA, Centre de Coordination Ouest Chauve-Souris Chambres d'agriculture AgriJura, CNAV, CAJB, conseillers des réseaux écologiques, Crescendo, CSD Ingénierie, Bertrand de Montmollin, Pierre-Emmanuel DuPasquier, écoles, éleveurs de chevaux, Empreinte Communication, EPAGE Doubs Dessoubre (établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau), Fédération jurassienne d'élevage chevalin, Fédération suisse des maçons en pierre sèche, Fondation Les Cerlatez, Fondation pour le cheval, Fondation Rurale Interjurassienne, Fonds suisse pour le paysage, Forces motrices de La Goule, Thierry Froidevaux et Brigitte Favre, guides interprètes du patrimoine, Habilis Conseil, Institut suisse de spéléologie et de karstologie (ISSKA), Jardins botaniques de Neuchâtel et de Porrentruy, Jura Tourisme, Jura bernois Tourisme, Jura3Lacs, LOOHX sàrl, Maison du Tourisme, Laurent Juillerat, LCW Design, Le Franc-Montagnard, Le Quotidien Jurassien, Lucienne Rey, Maison du tourisme de Saint-Ursanne, moxi agence de communication, muretiers, MUZOO, Navigation sur le lac des Brenets (NLB), Neuchâtel Vins et Terroir, Orchestre des Jardins musicaux, Parc naturel régional du Doubs horloger, Parc régional Chasseral, Parc Gruyère Pays-d'Enhaut, Petit Chemin – entreprise de construction, Préfecture du Doubs, Pressor, Pro Natura JU/NE, Pro Natura Champ-Pittet, Réseau des parcs suisses, RWB, Sanu future learning sa, Scierie de la Gruère, Société des Forces électriques de la Goule, Société des Sentiers du Doubs, Station ornithologique suisse, Supero agence de design graphique, Syndicat d'Initiatives des Brenets, Syndicat d'initiatives des Franches-Montagnes, Tourisme neuchâtelois, Ursinia, WWF Jura.

ENTREPRISES ET PRODUCTEURS LABELLISÉS, POINTS DE VENTE ET RESTAURANTS PARTENAIRES

* Auberge de la Gare (Montfaucon), Auberge de la Couronne (La Theurre), Gîte chez Toinette (Saignelégier), Camping du Creux-des-Biches (Le Noirmont).

* Boucherie Christen (La Chaux-de-Fonds), Dylan Frésard (Muriaux), Ferme Vuillaume (Le Peuchapatte), Boucherie Saint-Hubert (Le Noirmont), Brasserie Tonnebière (Clos du Doubs), Distillerie Silvain Bourquard (Les Bois), Claude Schaffter (Montfaucon), Fromagerie Martin Marchand, La Ferme de La Réchesse (Clos du Doubs), Oli's Food (Saignelégier), Ferme Priska Sprunger (Montfaucon), Miel La Berce Sàrl (Les Enfers), Ruchers de Pierre Froidevaux (Le Noirmont)

* Agrocentre Kilomètre zéro (Courtételle), Aux Couleux du Terroir (Montfaucon), Fromagerie des Franches-Montagnes (Le Noirmont), Marché des Paysannes (Saignelégier).

*Restaurant du Saut-du-Doubs (Les Brenets), Restaurant de l'Absinthe (F), Hôtel-Restaurant Les Rives du Doubs (Les Brenets), Brasserie des Brenets.

PARTENAIRES ET SOUTIENS PUBLICS

Office fédéral de l'environnement, Office fédéral de la culture, Office fédéral de l'énergie, SECO - Secrétariat d'État à l'économie, République et Canton du Jura, République et Canton de Neuchâtel, Canton de Berne, communes de Clos du Doubs, Saint-Brais, Lajoux, Les Genevez, Montfaucon, Les Enfers, Soubey, Saignelégier, Les Breuleux, Le Noirmont, Muriaux, Les Bois, La Ferrière, La Chaux-de-Fonds, Le Locle.

AUTRES SOUTIENS FINANCIERS

Arcjurassien.ch, Enfers d'Avantages, Fondation Binding, Fondation Buser, Fondation Ernst Goehner, Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, Fonds d'utilité publique du canton de Zurich, Fonds Innotour, Fonds suisse pour le paysage, Loterie romande / Délégation jurassienne et Commission neuchâteloise de répartition, Réseau des Parcs suisses, Station ornithologique suisse, Syndicat d'initiative des Franches-Montagnes, WWF, entreprises privées, particuliers.

www.parcdoubs.ch

www.centre-cerlatez.ch

www.chevaux-jura.ch

www.larouteverte.ch

 @parcdoubs |  @parc_doubs